

## RAPPORT MORAL DE BRUNO DE MONCLIN, PRESIDENT DU CIBE

L'année 2013 du CIBE s'est inscrite dans la continuité des actions que lui imposent ses statuts. Grâce au dynamisme de ses membres, les commissions ont poursuivi leurs réflexions de fond et leurs analyses sur les différentes étapes de la filière, les colloques et formations ont trouvé leur public, le nombre d'adhérents a cru de façon régulière (10% par an) et les comptes de l'Association restent équilibrés.

Les options retenues par le CIBE, à savoir technicité et proximité des territoires, se sont révélées porteuses de sens et de visibilité. Nous avons ainsi été associés, outre par le Colloque de Dijon que nous organisons, à de multiples manifestations à Paris et à travers la France. Cela a été l'occasion de recueillir les réactions du terrain et de rappeler les grands enjeux de la filière ainsi que les stratégies qui, de notre point de vue, s'imposent aux acteurs.

Mais le CIBE doit aussi s'adapter à un univers moins stable que celui que nous avons connu jusqu'à aujourd'hui :

- Un contexte économique et réglementaire plus sévère, qui nécessite plus d'anticipation, plus de rigueur et plus d'accompagnement. Malheureusement, notre échec (provisoire, nous l'espérons) à créer l'année dernière nos plates-formes d'observation des flux de bois-énergie dans les Régions nous a privé, et a privé toute la filière bois, d'un outil indispensable d'analyse pour orienter les décisions gouvernementales
- L'existence de multiples initiatives dans le domaine du bois-énergie, ce qui nous a confortés dans notre créneau de technicité et d'animation du réseau
- Une raréfaction de la ressource en bois, dont on ne peut encore mesurer si elle est conjoncturelle ou structurelle, mais qui nous interpelle au même titre que les autres acteurs de la forêt et du bois
- La mise en place par le gouvernement d'un projet de loi d'avenir sur la forêt, qui devait être l'occasion de davantage structurer la filière bois au bénéfice de tous les acteurs

L'organisation du CIBE devait tenir compte de ces nouveaux enjeux. Un certain nombre d'inflexions ont été apportées à la gestion de notre Association :

- L'opportunité d'être aussi capable de fonctionner en mode « projet », pour pouvoir répondre rapidement à des demandes ou à des obstacles qui peuvent se dresser devant la filière. A ce titre, l'action que nous avons accompagnée avec le Consortium SSD est significative. Les retours rapides et larges que nous avons pu fournir à l'ADEME sur le fonctionnement du Fonds Chaleur en sont un autre exemple
- L'exigence de se rapprocher de l'amont, où le CIBE était jusqu'à présent peu engagé. Notre cooptation, au sein du Conseil Supérieur de la Forêt d'abord, et de l'interprofession France Bois Forêt ensuite, a montré que notre Association, même si elle n'occupe qu'une petite place, était légitime

- La nécessité, face à l'assombrissement du paysage, de faire fi des individualités et de chasser en meute. De ce point de vue, notre rapprochement avec le SER/FBE, notre participation au Consortium SSD, notre rôle dans l'élaboration de la Loi d'Avenir sont des succès. Nous nous efforçons aujourd'hui de trouver d'autres partenaires privilégiés pour amplifier notre action.

Nous avons donc décidé, pour relever ces défis, de ré-internaliser un certain nombre de missions et de renforcer le pilotage de la structure. Les premiers résultats de début 2014 semblent nous donner raison, mais la route est encore longue. D'autant plus que nous gardons en mémoire la demande de l'ADEME de voir le CIBE prendre une certaine autonomie vis-à-vis d'elle.

Pour l'avenir, il nous semble indispensable de réaffirmer les spécificités du CIBE - bonnes pratiques, technicité, animation, proximité - qui en font sa valeur. Il faudra aussi vérifier que les décisions de gouvernance sont à la hauteur de nos espérances. Mais je fais confiance au CIBE et à ses adhérents pour y parvenir. Nous avons la chance d'être sur une activité porteuse avec un management collégial attentif et bien positionné. Il n'y a aucune raison d'échouer.